

# Programme des balades du jeudi après-midi

Année 2020 - 2021  
trimestre de janvier à mars 2021

Date	Secteur	Terrain / difficultés	Heure et lieu de rendez-vous
7 janvier	St Marc Jaumegarde Le jas de la Keyrié covoiturage : 1€	Pistes principalement	Parking des Vérans Prendre la route de Vauvenargues (D10). Laisser sur la droite la bifurcation vers la mairie de St Marc-Jaumegarde. Au croisement suivant tourner à gauche vers les Vérans. Se garer après 1km sur le bord de la route.
14 janvier	Sainte Victoire Chapelle St Ser covoiturage : 2€	Sentier par endroit caillouteux	Parking Saint Ser Venir au Tholonet par Palette (D7n) ou la Route Cézanne. Suivre ensuite la direction de Puyloubier. Passer la Maison Sainte-Victoire. Après le carrefour de Rousset, compter 3,5 km. Le parking est sur votre gauche. <b>Nous tirerons les rois après la balade</b> ; merci de prévoir un verre.
21 janvier	Saint Savournin covoiturage : 2€	Pistes principalement	Parking bord de la Grand Rue Emprunter la D7n puis la D96 direction Fuveau. Passer Fuveau, suivre Gréasque puis St Savournin. Entrer dans St Savournin. Se garer au niveau du rond point, juste après la petite zone commerciale (bar du château).
28 janvier	Venelles le Grand Vallat covoiturage : 1,5€	Pistes et sentiers	Parking des Sports Prendre l'autoroute des Alpes (A51). Sortir à Venelles (sortie 13). Au croisement aller à droite puis de suite à gauche, direction complexe sportif. Rouler jusqu'au bout de la route (env. 1km). Se garer au niveau des courts de tennis.
4 février	Ventabren La plaine du cimetièrre covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	Parking du complexe sportif du plateau Se prendre à Ventabren (D10 direction Berre à partir d'Aix – sortie Jas de Bouffan si on vient par l'autoroute). Monter vers le village. Passer devant le monument aux morts (direction Roquefavour). 200 m après le monument bifurquer à droite vers le plateau. Se garer devant le complexe sportif.
11 février	Belcodène La plaine de Beaumont covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	Parking bord de route Emprunter la D7n puis la D96 direction Fuveau, Aubagne. Laisser Fuveau sur votre gauche. Après environ 4km bifurquer à gauche et suivre Belcodène. Passer sur l'autoroute et continuer tout droit. 250m après le pont se trouve le parking sur votre droite.

18 février	Coudoux La Voie Aurélienne covoiturage : 2€	Pistes principalement	Parking le long de la route D17 (sous la ligne TGV) Se rendre à Eguilles. Monter tout en haut du village. En restant sur la D17, sortir du village et suivre les indications pour les 4 Termes (8km). Se garer à droite de la route, sous le pont TGV.
25 février	Gardanne Valabre covoiturage : 1€	Pistes et sentiers	Parking du Pavillon de chasse du Roi René Prendre l'autoroute de Marseille (A51). Sortir à Gardanne et suivre la direction Gardanne (D7). Le parking est sur votre droite au niveau du domaine de Valabre.
4 mars	<b>vacances</b>		<b>vacances</b>
11 mars	Peynier Plaine de la Garde covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	Parking du boulodrome Emprunter la D7N puis rejoindre la D6 en direction de Trets. Bifurquer vers Peynier (D56b). Entrer dans Peynier. Le parking se situe en contrebas de la route sur votre droite, sous le château.
18 mars	Rognes Vallon du Ru covoiturage : 2,5€	Larges pistes montée régulière	Parking au bord du bassin de St Christophe Se rendre à Rognes. Puis suivre Cadenet - La Roque d'Anthéron pour arriver au bassin. À la bifurcation continuer à droite vers Cadenet. Rouler 900m et se garer à droite.
25 mars	Gréasque Les Euves covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	Parking du stade Emprunter la D7n puis la N96 direction Fuveau. Passer Fuveau, suivre la D46 pour entrer dans le centre de Gréasque. Se garer sur l'avenue qui mène au stade.
1er avril	Simiane Col St Anne covoiturage : 2€	Montée régulière dans la forêt sur pistes	Parking des Marres Prendre l'A51. Sortir Luynes Gardanne et suivre direction Gardanne. Prendre la voie rapide (D6) puis la sortie Simiane-Collongue (D59). Traverser Simiane. Juste après le boulodrome (sur votre gauche) continuer tout droit et suivre la direction du Poulet puis Route des Putis. Au niveau d'un T, tourner à gauche direction domaine des Marres. Se garer au niveau des tennis.

Matériel individuel : sac à dos, chaussures de marche à semelles crantées, veste (pluie-vent) et/ou pull, réconfortants (fruits secs, biscuits), protection solaire (lunettes, chapeau, crème). **Prévoir au moins 1 litre d'eau !**

La plupart des randonnées du programme sont sur les 2 cartes de randonnées IGN Top 25 (3143 ET, 3244 ET).

Horaires : pour organiser le covoiturage ou si vous ne connaissez pas le parking du départ de la randonnée, **rendez-vous à 13h20** au parking du complexe sportif du Val de l'Arc - **départ à 13h30** précises. Retour prévu vers 17h sur Aix.